

Réglementation DT-DICT - Préparation à l'examen QCM AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Préparation à l'examen QCM pour l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), conforme au guide d'application de la réglementation antiendommagement (arrêté du 27 décembre 2016). Ce programme couvre les réseaux enterrés, aériens et subaquatiques, les dispositions réglementaires, les droits et obligations des intervenants, ainsi que les procédures de sécurité et les bonnes pratiques pour éviter les accidents.

Date de mise à jour: 26/05/2026

Durée: 7h (1 jours)

Profils des apprenants

- Maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux.
- Personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux.
- Toute personne amenée à travailler à proximité des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques.

Prérequis

- Aucun prérequis spécifique n'est mentionné pour suivre la formation, mais l'AIPR est obligatoire pour les conducteurs ou opérateurs d'engins (pelle hydraulique, chargeuse pelleuse, trancheuse, etc.) depuis le 1er janvier 2018.
- Pour les travaux strictement aériens et sans impact sur les réseaux souterrains, une habilitation électrique peut suffire.
- Le CACES® (en cours de validité) peut être un justificatif pour la délivrance de l'AIPR, mais il ne permet pas sa délivrance automatique.

Accessibilité et délais d'accès

- Inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les réseaux et les accidents liés aux travaux à proximité des réseaux.
- Maîtriser les dispositions réglementaires (arrêté du 27 décembre 2016, code de l'environnement, code du travail).
- Connaître les droits, obligations et responsabilités des salariés et des employeurs.
- Identifier les intervenants des réseaux et leur rôle (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, exploitant, exécutant, opérateur, encadrant, concepteur).
- Analyser les risques liés aux réseaux (électriques, gaz, assainissement, etc.).
- Comprendre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) : délivrance, validité, obligations.
- Savoir identifier les réseaux (marquage-piquetage, affleurants, grillages avertisseurs, couleurs).
- Appliquer les bonnes pratiques pour les travaux à proximité des réseaux (terrassement, creusement, utilisation d'engins).
- Réagir en cas d'endommagement d'un réseau (règle des 4A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir).
- Préparer l'examen QCM pour obtenir l'AIPR opérateurs.

Contenu de la formation

- Réseaux et réglementation
 - Les réseaux et les accidents.
 - Les dispositions réglementaires.
 - Les droits, les obligations et les responsabilités.
- Intervention à proximité des réseaux
 - Les intervenants des réseaux et leur rôle.
 - Les risques liés aux réseaux.
 - L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).
 - Les identifications des réseaux.
 - Les travaux à proximité des réseaux.
 - Que faire en cas d'endommagement ?
 - Les travaux sans tranchée.
- Préparation au QCM
 - À savoir pour obtenir l'AIPR opérateurs.
 - Annexes (DT/DICT, arrêt des travaux, modèle AIPR).

Organisation de la formation

Ressources pédagogiques et techniques

- Manuel de recommandations et prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.
- Partage d'expériences et cas pratiques
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique)
- Mises en situation / jeux de rôles
- Accès à des supports PDF sur extranet
- Modèle de formulaire Cerfa n°15465*02 pour l'AIPR.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- ✓ Feuilles de présence.
- ✓ Exercices de mise en situation.
- ✓ Évaluation des acquis en fin de formation.